



Projet pédagogique

☞ L'école fondamentale Saint Joseph se veut soucieuse de préserver **son identité** et sa vocation chrétiennes, restant fidèle à son histoire, sa culture et ses traditions. Consciente de l'évolution permanente de la société et de celle des enfants qui lui sont confiés, elle éduquera concrètement par son organisation quotidienne à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun.

☞ L'école se veut attentive à garder la **confiance** qui lui est accordée et à entretenir voire renforcer le partenariat entre la communauté éducative et les parents, tout en respectant le rôle, la place et les compétences de chacun.

☞ De manière générale, l'école se veut attentive à une **continuité** et une cohérence à travers les cycles mis en place entre 2 ½ ans et 12 ans.

☞ Conscients des profonds changements qui s'opèrent au sein même de l'École, de la profession, les enseignants veillent à développer un travail en équipe et une réelle co-responsabilité au sein d'un cycle. Ce travail en coopération est au service d'une meilleure **cohérence**, d'une meilleure **cohésion** avec comme fil conducteur de ce travail, le Contrat d'objectifs signé avec le Pouvoir Subsidiant.

☞ Dans ce but, l'équipe éducative met en place des **stratégies structurantes** et motivantes qui ont, en permanence, du sens pour les enfants.

Ainsi, l'enfant **construit** ses savoirs et ses compétences en ayant droit à l'erreur. Il prend conscience de ses modes de fonctionnement en s'appuyant tant sur ses réussites que sur ses erreurs.

Pour rencontrer ces objectifs, l'équipe éducative développe :

Différentes formes de pédagogie

Une pédagogie de l'accueil imprégnée des repères et valeurs philosophiques, visant à prendre en compte chaque enfant tel qu'il est, avec ses spécificités affectives culturelles et sociales. Les temps d'**écoute** organisés durant la journée favoriseront notamment cet objectif pour insuffler les Valeurs humanistes et chrétiennes indispensables à toute vie sociale.

Une pédagogie différenciée visant l'épanouissement de chaque élève dans ses spécificités cognitives, affectives et sociales. La **différenciation** pourra porter sur les contenus, les méthodes ou les stratégies. C'est dans cette perspective de différenciation que le co-enseignement sera favorisé, encouragé, développé au sein des cycles et en inter-cycles. Le regard pluriel permettant à l'équipe éducative de préciser la situation des élèves au cœur des apprentissages.

Une pédagogie participative et institutionnelle visant la construction des **valeurs démocratiques** et la **responsabilité critique** de chaque enfant. La mise en place de conseils de classe, de conseils de coopération, de forum d'élèves visera notamment à atteindre cet objectif.

Une pédagogie fonctionnelle visant à donner **sens** pour l'enfant, à tout ce que l'école lui permet de vivre. Dans ce but, l'école organise des séjours de dépaysement qui auront notamment comme objectif de confronter les élèves à la réalité de la vie sociale en enracinant les apprentissages dans leur milieu socio-économique et également dans la nature environnante.

Le sens à trouver dans l'activité n'est pas seulement lié au concret de la vie quotidienne et répond au besoin précis et immédiat de l'élève, dans son rapport au savoir. « Ce que j'apprends m'est utile ou me sera utile dans ma vie »

Il est toutefois important de bien distinguer ici « le fonctionnel » et « l'attrayant ».

Deux formes d'évaluation

Une évaluation formative visant à s'appuyer sur l'**observation** des enfants au travail pour mieux les aider à progresser vers l'objectif à atteindre.

C'est l'évaluation formative qui, au travers d'une mise en place permanente, permet de mesurer les acquis engrangés, les difficultés rencontrées, les erreurs commises pour mettre en place une suite d'apprentissages au plus près des réels besoins des élèves.

Cette évaluation trouve son expression de communication aux familles dans le carnet de bord et la farde des travaux, remis périodiquement, mais aussi dans les réunions de parents programmées durant l'année.

Une évaluation externe, certificative ou non-certificative visant à établir un **bilan** global des compétences de chaque enfant, sorte de photographie à un instant T prédéfini.

Deux évaluations sont ainsi programmées en fin ou en cours de cycle 2 et en fin ou en cours de cycle 4. Elles pourront être externes, émanant du Diocèse ou du Ministère.

Leur mise en œuvre devra cependant revêtir un caractère impartial et neutre pour attester, autant que possible, de la valeur de leurs résultats. Cette organisation sera mise au point par la direction, avec l'équipe éducative si elle n'est pas imposée par le Pouvoir Subsidiant.

Différentes formes de concertation

La concertation, de manière générale, est un moment privilégié d'échanges, de collaboration visant à plus d'efficience, d'efficacité au service des élèves.

Elle construit, renforce la dimension d'équipe éducative, incontestable aujourd'hui.

L'unité de responsabilité n'est plus le seul titulaire d'une classe mais toute l'équipe de cycle au service d'un groupe d'enfants.

La responsabilité des contenus, des choix pédagogiques, des projets, des évaluations s'est dorénavant déplacée. On parlera maintenant de co-responsabilité partagée plus que de responsabilité individuelle.

Une concertation au sein du cycle visant notamment :

- La mise en place et la régulation du Contrat d'objectifs ;
- Les échanges d'expériences, d'idées, de principes pédagogiques ;
- La construction d'activités, de séquences d'apprentissage, de projets ;
- La mise en place du co-enseignement par le partage d'élèves ;
- La prise en charge d'enfants à parcours particuliers.

Une concertation inter-cycles visant notamment :

- La mise en place et la régulation du Contrat d'objectifs ;
- Les échanges d'expériences, d'idées, de principes pédagogiques ;
- La construction d'activités, de séquences d'apprentissage, de projets ;
- La mise en place du co-enseignement par le partage d'élèves ;
- La prise en charge d'enfants à parcours particuliers ;
- La construction d'une continuité des apprentissages.

Une concertation primaire-secondaire visant notamment :

- Un passage, le plus harmonieux possible, de chacun de nos élèves d'un système à un autre, dans le respect du Tronc commun mis en place dans le Pacte d'excellence et le Décret Missions par des échanges concrets entre les deux équipes éducatives afin de matérialiser des ponts entre les deux systèmes scolaires, et ce, au plan des matières, des savoirs mais surtout au plan des méthodes. De manière générale, il s'agira de mieux communiquer sur tous les éléments pouvant aider les élèves à mieux vivre leur scolarité de 2,5 ans à 15 ans. (Tronc commun)

Conclusion :

Compte tenu des différents paramètres définis plus haut, chaque enseignant veillera à déterminer pour chaque activité, quelles sont ses priorités pédagogiques dans le respect des projets pédagogiques et éducatifs de l'école Saint-Joseph, en veillant toutefois à toucher à un maximum de celles-ci tout au long de l'année scolaire.

La construction de la personnalité de l'enfant, personne humaine, chrétienne et citoyenne constitue toutefois une référence permanente.

Mis à jour le lundi 4 décembre 2023, à Libramont